

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/09/2010

Réception par le Prefet : 06/09/2010

Publication : 10/09/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-10-4-10

Séance du vendredi 3 septembre 2010

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES PROJETS D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE PAR HUIT COLLÈGES

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009, relatives aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération CG 2009-5-4-3 du Conseil Général du 10 décembre 2009 fixant le budget départemental consacré à l'insertion des jeunes pour l'année 2010, et donnant compétence à la Commission Permanente pour l'examen des demandes nouvelles de subvention en cours d'année,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue un crédit de 16 172 € pour les projets présentés par huit collèges,
- ❖ Autorise les versements des financements correspondants pour ces projets, soit :
 - 2 275 € au collège MOLIERE de Colmar,
 - 2 717 € au collège PFEFFEL de Colmar,
 - 3 000 € au collège Jean-Paul de DADELSEN de Hirsingue,
 - 320 € au collège Gérard de NERVAL de Huningue Village-Neuf,
 - 3 000 € au collège Lazare de SCHWENDI d'Ingersheim,
 - 1 200 € au collège Emile ZOLA de Kingersheim,
 - 1 116 € au collège Jean MACE de Mulhouse,
 - 2 544 € au collège Les MENETRIERS de Ribeauvillé.

- ❖ Précise que la dépense correspondante d'un montant de 16 172 € est prélevée sur la politique H011, programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04313	COLLEGE EMILE ZOLA - KINGERSHEIM Vivre ensemble	1 200,00
FVS04306	COLLEGE GERARD DE NERVAL - VILLAGE-NEUF Prévention du risque Internet et téléphone portable	320,00
FVS04312	COLLEGE JEAN MACE - MULHOUSE Les arts du cirque comme support des apprentissages	1 116,00
FVS04307	COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN HIRSINGUE Pour une scolarité apaisée, prévention de la violence	3 000,00
FVS04314	COLLEGE LAZARE DE SCHWENDI - INGERSHEIM Prévention de la violence et entrer en formation professionnelle en classe de 3ème et Découverte Professionnelle	3 000,00
FVS04311	COLLEGE LES MENETRIERS - RIBEAUVILLE Citoyenneté et environnement	2 544,00
FVS04308	COLLEGE MOLIERE - COLMAR Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide	2 275,00
FVS04310	COLLEGE PFEFFEL - COLMAR Prévenir la violence par une action positive, en favorisant l'échange par le dialogue, les jeux coopératifs	2 717,00
Total		16 172,00